

PP05-106

L'épargne financière

L'épargne financière consiste à mettre de l'argent de côté dans le but de le faire fructifier ou de le conserver pour des besoins futurs. Il existe différentes façons d'épargner de l'argent, comme les comptes d'épargne, les comptes à terme, les placements en bourse, les assurances-vie, etc. L'épargne financière est un moyen de se constituer un capital, de préparer sa retraite, de faire face à des dépenses imprévues ou de réaliser des projets à moyen ou long terme. Cette formation vous permettra d'en appréhender les impacts.

Durée : 3 jours – 21 heures

Objectifs :

- Comprendre l'environnement spécifique des marchés financiers en France
- Connaître la réglementation, les caractéristiques et la fiscalité des solutions de différents produits d'épargne

Public visé :

- Toute personne souhaitant comprendre l'épargne bancaire

Prérequis :

- Avoir des notions sur les bases de la banque

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Ancrage des techniques

Les marchés financiers en France

Le marché monétaire

- Les titres de créances négociables
- Les taux (Ester, Euribor)

Le marché obligataire

- Le fonctionnement d'une obligation
- La notion de taux actuariel
- La sensibilité des obligations
- Les différents types d'obligations
- Focus sur les OAT
- La notion de notes et les sociétés de notation
- La fiscalité des intérêts et des plus-values

Le marché des actions

- Les différents marchés en France
- Les acteurs de marché en France
- Les principales places internationales
- La cotation d'une action
- La volatilité
- Les indices (focus sur le CAC40, SBF120, Eurostoxx)
- Notion de délit d'initié et manipulation de cours
- La fiscalité des dividendes et des plus-values

Les produits d'épargne financière

- Les comptes supports
 - Le Plan Epargne en Actions
 - Le Compte Titres
- Les Organismes de Placements Collectifs (OPC)
 - Les différentes catégories d'OPC
 - Focus sur les OPCVM (gamme, gestion)
 - Les indices synthétiques de risques
 - Les différents ratios de gestion
 - La fiscalité des revenus et des plus-values

N.B. : Toute personne reconnue en situation de handicap et souhaitant accéder à notre parcours est invitée à nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de son projet de développement des compétences

